

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RATIFICATION ORDONNANCES DIALOGUE SOCIAL - (N° 369)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 383

présenté par
M. Pietraszewski

à l'amendement n° 11 de M. Cherpion

ARTICLE 2

A l'alinéa 3, substituer aux mots :

« des limites définies »

les mots :

« du montant minima défini ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de cohérence avec l'amendement n°12 de M. Cherpion et ses collègues, qui est indissociable de l'amendement n°11.